

Table des matières

INTRODUCTION	3
1. TYPE DE VOITURE	4
2. MOTEUR ET TRANSMISSION	5
3. ÉCHAPPEMENT	6
4. SUSPENSION D'ORIGINE	7
5. ROUES ET PNEUS	8
6. SÉCURITÉ	8
7. POIDS ET HAUTEUR	10
8. NUMÉROS	11
9. AUTOCOLLANTS	11
10. RADIOS ET TRANSPONDEURS	12
11. MESURE POUR ÉQUILIBRER LA DIVISION	13

INTRODUCTION

Il est de la responsabilité du compétiteur d'obtenir les règlements et de devenir familier avec les règlements actuels relativement à la division dans laquelle il choisit de participer.

Tout article non couvert dans les sections des règlements suivants devra être vérifié avec l'inspecteur technique et sa décision sera finale. Si l'inspecteur juge qu'une voiture est construite de façon trop professionnelle, il peut refuser celle-ci.

Advenant une situation mettant en cause l'interprétation d'un des règlements, l'Autodrome Chaudière donnera priorité au son livre.

Les règlements qui y sont énoncés visent à assurer la conduite ordonnée des courses et d'établir des exigences minimales acceptables pour de tels événements. Ces règlements régissent tous les événements et, en participant à ces événements, tous les participants reconnaissent avoir obtenu, lu et compris ces règlements en vigueur, et à les respecter.

Toute mesure de sécurité inscrite dans les règlements a pour but de vous offrir la meilleure protection possible pour votre sécurité, mais vous êtes conscients que vous êtes dans un sport motorisé à risque et que des blessures pourraient arriver, et ce, même si l'équipement demandé dans le livre des règlements est respecté.

Nous vous conseillons de communiquer avec nous si vous avez des doutes sur l'éligibilité de votre voiture ou avant d'y effectuer toutes modifications non traitées dans la réglementation.

Tous les règlements peuvent être sujets à changement dans l'intérêt de la compétition.

Chaque pilote doit obligatoirement confirmer sa présence avant 17h00 le lundi précédent un événement sur le groupe privé de sa classe pour conserver son privilège de sa position de départ en qualification. Un pilote non confirmé partira en arrière de sa qualification.

Moteur illégal, transmission ou ordinateur jugé illégal sera saisi et détruit. Le pilote ayant été pris sur le fait sera suspendu pour deux courses. Si la décision est dans les 3 derniers programmes du championnat, le pilote fautif

perdra tous ses points de la saison et sera suspendu pour les 2 programmes suivant en plus de la classe.

Aucun protêt ne peut être mis contre l'esthétique d'une voiture.

À compter de 2026, il sera obligatoire d'avoir le collant d'inspection de sécurité pour pouvoir participer à un programme de course. Toute voiture n'ayant pas obtenu se collant se verra refuser la piste jusqu'à l'obtention de celui-ci par les directeurs techniques.

À compter de 2026, vous aurez droit d'utiliser les balances pour vos ajustements du programme avant le début de la première qualification de la journée seulement. À moins d'une autorisation spéciale des directeurs techniques.

1. TYPE DE VOITURE

- 1.1. Voiture STOCK D'ORIGINE, 4, 5 ou 6 cylindres acceptés aux normes Nord-Américaines.
- 1.2. Aucune pièce ou accessoire de performance acceptée, à l'exception de ce qui est mentionné plus loin dans ce document.
- 1.3. Ordinateur d'origine et de l'année du véhicule. (Aucune modification permise) avec numéro de série lisible obligatoire.
- 1.4. Le numéro de série situé sur le firewall doit être sur toutes les nouvelles voitures à compter de 2023.
- 1.5. La voiture doit être complète, incluant : (fausses ailes, mais le plastique doit être enlevé), vitre avant, boîtier du filtre à air (le boîtier filtre à air peut être remplacé par un P-FLOW) et celui-ci ne doit pas prendre son air à l'extérieur (ex : trous de phares avant).
- 1.6. Pas de 4 roues motrices, anti-patinage (ABS ne doit pas être en fonction), traction control system, traction intégrale, blower ou turbo.
- 1.7. La voiture doit avoir une belle apparence, de type stock car.
- 1.8. La voiture doit être acceptée par l'inspecteur technique et sa décision est finale et irrévocable.
- 1.9. Le plancher de la valise doit être présent et le trou de la valise peut être enlevé et doit être bouché à l'aide d'une tôle.

- 1.10. Pas d'habitacle fermé pour toutes les voitures comme le Sportsman.
- 1.11. Le dédoublement de l'arrière de la voiture peut être fait, mais les directeurs techniques se donnent le droit de refuser toute voiture non sécuritaire.
- 1.12. Les pièces altérées ou défectueuses qui peuvent donner un avantage seront considérées comme illégales et seront saisies.**
- 1.13. Un réservoir à essence original ou un fuel cell est obligatoire avec l'intérieur libre à 100%. (Aucun baffle, compartiment ou autres)**

2. MOTEUR ET TRANSMISSION

- 2.1. Voiture 4, 5 ou 6 cylindres, 150 HP et moins. Le nombre de HP doit correspondre à l'année d'origine du véhicule. Le pilote doit fournir son numéro de moteur et de transmission avant le début de la saison (Numéro lisible sur les 2 pièces obligatoires)
- 2.2. Aucune entrée d'air forcée d'aucune manière.
- 2.3. Aucun antigel.
- 2.4. Le renvoi du radiateur ou du réservoir d'expansion doit être installé à l'extérieur en bas de la vitre avant côté passager.
- 2.5. Le taux de compression et compression moteur ne doit pas dépasser les normes du fabricant. Les vérifications seront faites par l'inspecteur technique avec les appareils de l'Autodrome Chaudière.
- 2.6. Seule l'essence à la pompe commerciale est autorisée. Aucune essence ni aucun additif augmentant la performance ne sont accepté(e)s.
- 2.7. Les numéros de moteur, de transmission et d'ordinateur doivent être lisibles.
- 2.8. Il sera permis exclusivement pour le moteur Honda D16Y7 de 1996 à 2000 d'utiliser un manifold d'origine de D16Y8, D15B7 ou D16Z6 des mêmes années pour réduire les coûts.**
- 2.9. Transmission d'origine obligatoire, il est accepté d'interchanger les ratios à l'intérieur et/ou changer la transmission pour une du même modèle avec un ratio différent. (Gear : Mfactory accepté)

Toutes les gears doivent être présente sans aucune modification acceptée. (Ex : polissage, machinage, light weight ect...)
Aucun différentiel barré de tous façons possibles.
Aucun adaptateur plat accepté.
Clutch d'origine et/ou remplacement OEM.
Aucune fly wheel modifier ou en aluminium accepter.
Aucun machinage ou modification du boitier de la transmission sera permis.

3. ÉCHAPPEMENT

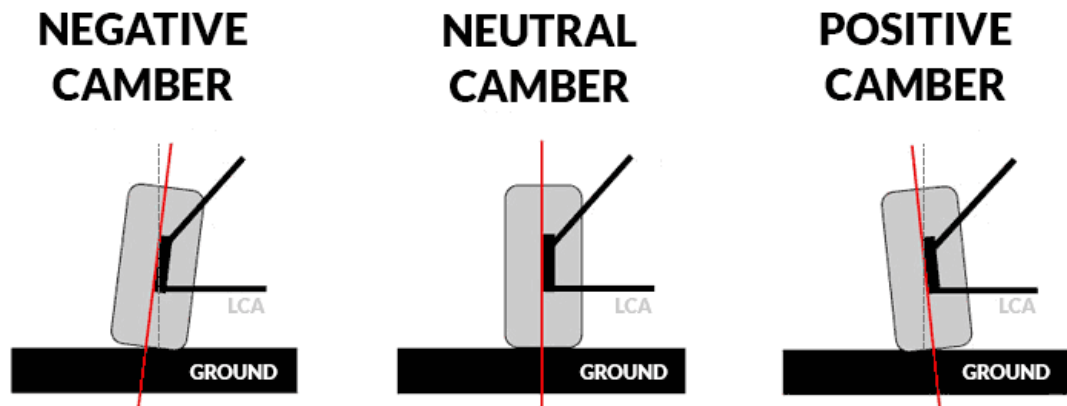
- 3.1. À compter de 2024, le silencieux (Muffler) sera obligatoire pour toute voiture sport compact. Un silencieux d'origine sans aucune restriction fonctionnelle ou encore un silencieux FLOW MASTER #71415 seront les seuls silencieux acceptés pour tous. La partie avant du tuyau entre le moteur et le silencieux peut varier entre 1 pouces et $\frac{3}{4}$ minimum à 2 pouces et $\frac{1}{4}$. Maximum. Toute la partie de tuyau après le silencieux devra être 1 pouces et $\frac{3}{4}$ minimum à 2 pouces et $\frac{1}{4}$ mais ne peut pas être plus petit que la partie avant. (Ex. : Manifold à muffler 2 pouces et la partie arrière doit être minimum à 2 pouces.
- 3.2. Le tuyau d'exhaust doit sortir sur les côtés entre les deux roues obligatoirement. Aucune restriction n'est permise.
- 3.3. Aucun tuyau dans l'habitacle du pilote n'est autorisé.
- 3.4. Headers interdits.
- 3.5. Le manifold d'origine ou de remplacement OEM avec un catalyseur intégré ou sous la voiture est considéré comme celui d'origine. Il pourra être vidé et en place. Il sera possible de le remplacer par un tuyau variant entre $1\frac{3}{4}$ et $2\frac{1}{4}$ sans ajouter de système 4-2-1 ou 2 en 1 pour donner de la restriction.

4. SUSPENSION D'ORIGINE

- 4.1. Aucune pièce de performance acceptée.
- 4.2. Aucune pièce ne doit être modifiée, à l'exception des coils springs et du spindle avant droit. **Coil rated accepté avec modification permise et numéro de pièce apparent.** Aucun coil rated progressif. Un pilote pourra mixer les coils rated avec des coils de rue. Aucune retenue sur toutes les pièces de suspension n'est acceptée. (Exemple : bump stop ou autres)

Il est permis de mettre sur les têtes de shock un ou des shims jusqu'à 1 pouce maximum par roue. Aucun washer permis.

- 4.3. L'empattement peut avoir un maximum de ½ supplémentaire.
- 4.4. Camber avant droit accepté de 2 pouces maximum, mesuré sur la roue. Pour les 3 autres roues, le camber doit être de 0 à -2 degrés.



- 4.5. Les springs rubbers seront acceptés avec un seul rang de boudin par coil.
- 4.6. Les coils springs qui proviennent d'une voiture de rue, le pilote doit fournir sur demande la marque et le modèle aux directeurs techniques. Ils peuvent être modifiés.
- 4.7. Un coil spring par roue.
- 4.8. Les amortisseurs doivent être d'origine ou de remplacement pour le modèle de la voiture. Le numéro de l'amortisseur doit être présent pour des fins de vérification. Aucune peinture n'est permise.

Les amortisseurs de remplacement KYB Série Excel-G, Monroe seront permis seulement.

4.9. Les linkit sont acceptés à compter de 2025 pour permettre une possibilité d'ajustement supplémentaire de votre voiture. (Accepté aux 4 roues)

4.10 Il est permis d'utiliser de l'uréthane sur les supports moteurs d'origine. Aucun support de performance ne sera accepté.

4.11 Il est permis de mettre des tables ajustables du haut sur les 2 côtés avant de la voiture pour ajuster seulement le camber et non le caster.

Ou

Des têtes de shocks ajustables et ne pas souder les washers sur les 2 côtés de la suspension avant pour ajuster seulement le camber et non le caster.

5. ROUES ET PNEUS

5.1. Des roues de 16 pouces maximum de diamètre avec 6 1/2 de maximum de largeur tout en respectant l'offset d'origine. Il est permis d'ajouter 10 millimètres soit par un spacer ou avec une roue avec plus d'offset. Les roues ne peuvent être modifiées sauf pour le cœur de la roue. La largeur des roues est mesurée à l'intérieur des lèvres.

Si vous ajouter des spacers, mettre des Studs de roues allongées pour avoir une meilleure zone de vissage avec la note de roue.

5.2. Pneus acceptés: pneus de rue série 55 et + de même dimension aux 4 roues. Pas de pneus d'hiver.

5.3. Tread Wear minimum: 300 disponibles en vente libre au Canada.

6. SÉCURITÉ

- 6.1. Extincteur 2.5 lbs bien fixé avec une attache métallique à bord de la voiture obligatoire à portée de main avec jauge.
- 6.2. Habit de course ignifuge est obligatoire. Gants et bottes ignifuges fortement recommandés.
- 6.3. Casque obligatoire SNELL fortement recommandé et protecteur pour le cou (style Hans device) fortement recommandé.
- 6.4. Doivent être enlevés: moulures, miroirs côtés, lumières avant et arrières, vitres de côté et arrière.
- 6.5. L'intérieur de la voiture doit être vidé de tout ce qui peut brûler (siège passager, tapis, tissus).
- 6.6. Le plancher de la voiture doit être à son emplacement original et complet. Il peut être réparé ou renforcé en utilisant des tôles d'un minimum de 20 gauges. Aucune ouverture n'est permise.
- 6.7. Filet obligatoire dans la porte du chauffeur.
- 6.8. Pins de hood obligatoires.
- 6.9. Siège et ceintures à 5 points de course obligatoires et bien fixés.
- 6.10. Cage protectrice complète obligatoire avec un minimum de 6 points d'attache construite avec des tubes en acier d'un minimum de 1 ½ pouces par 0.095 millième (pas de tuyau d'exhaust et de pipe à l'eau). Il est obligatoire de souder les 6 points d'attache sur des plaques 4" X 4" et de 3/16" d'épaisseur. Toute cage non conforme sera refusée. Des tuyaux (minimum 2) doivent être installés dans la porte du chauffeur et fixés à la cage.



- 6.11. Une tôle d'un minimum de 18 gauges doit être soudée à l'extérieur de la cage du côté du pilote.
- 6.12. Les portes doivent être soudées ou fixées avec des rivets.
- 6.13. La batterie à l'intérieur de l'auto doit être bien fixée avec le boîtier et le couvercle.
- 6.14. La ligne à essence doit être sous le véhicule et fixée sécuritairement.
- 6.15. Les freins devront être efficaces sur les 4 roues.
- 6.16. Réservoir à essence doit être à sa place d'origine et non modifié. La fuel cell est permise à compter de 2025. Elle se doit d'être centrée gauche droite en arrière de l'essieu du véhicule avec une mousse intérieure et un overflow en arrière-côté gauche comprenant une valve anti-retour.
- 6.17. Une voiture non-conforme aux normes de l'Autodrome Chaudière pourra être refusée de participer à un programme.
- 6.18. Un miroir du côté gauche est permis, mais ce doit d'être à l'intérieur et il ne doit pas dépasser de la voiture. Un pilote qui utilisera son miroir pour faire du blocage pourra être pénalisé de 5 positions.
- 6.19. Un miroir au centre de l'habitacle est accepté.
- 6.20. Un couteau coupe-feu (cutt off) est obligatoire et doit être fonctionne pour chaque voiture de la Division.

7. POIDS ET HAUTEUR

- 7.1. La répartition du poids est maximum 53,0% à gauche (AUCUNE TOLÉRANCE) avec le pilote. Les pesées ne devront pas être plus basses que le châssis et fixées avec deux « bolts » d'un minimum de 3/8". Celles-ci devront être peintes en blanc et porter le numéro de la voiture. PAS de pesée volante. Les pesées dans l'habitacle devront être installées de façon sécuritaire. Un contrôle très sévère sera fait sur cet item.

- 7.2. Poids minimum de 2000 livres pour les voitures de 100 HP et moins après la course, pilote inclus. Pour les voitures de 101 HP et plus, 7 livres supplémentaires par HP devront être ajoutées. Par exemple : une voiture de 110 HP devra peser 2070 livres. Une voiture de 150 HP (maximum accepté) devra peser 2350 livres. Le nombre de HP et le poids du véhicule devront être indiqués dans le bas du pare-brise, côté pilote.
- 7.3. Hauteur du sol : 5 pouces minimum avec pilote, mesuré entre les deux pneus avant et arrière sans obstacle (boulons et écrous inclus), à l'exception de l'échappement.
- 7.4. Voiture considérée comme tubulaire par les directeurs techniques, à compter de 2024, toute voiture jugée comme tubulaire lors de votre inspection technique avant saison sera pénalisée par une perte de 0.5% de pourcentage à gauche (donc 52.5 au lieu de 53% pour la saison et de 10 livres supplémentaires (donc 2000 livres + 10 livres de pénalité + votre nombre de HP x 7 livres qui donnera votre poids total pour la saison).

7.5. Dédoublément de voiture

Il est obligatoire de conserver le plancher, le car-dash, le marche pied et les fausses ailes d'origine. Le reste de la voiture peut être dédoublé et remplacé, pour la sécurité, par une cage protectrice 6 points. Elle doit être bien fixée dans des encrages qui seront déjà fixé au plancher. Votre modification devra être approuvée par les directeurs techniques pour que la voiture respecte les normes de sécurités demandées.

8. NUMÉROS

- 8.1. Les pilotes doivent contacter l'Autodrome Chaudière pour réserver leur numéro de voiture.
- 8.2. Les numéros doivent être d'un minimum de 20 pouces de hauteur et être apposés sur les portes et le toit.

9. AUTOCOLLANTS

- 9.1. Le haut du pare-brise doit être réservé à l'autocollant du commanditaire majeur de la série (s'il y a lieu). Les autocollants des commanditaires de la division doivent être OBLIGATOIREMENT installés selon le plan fourni par la direction.
- 9.2. Des autocollants des partenaires de la série (s'il y a lieu) devront être collés obligatoirement sur les ailes des autos.
- 9.3. L'organisation fournira 1 autocollant du pare-brise à chaque voiture de course par saison. Une exception pourra être faite dans le cas d'un bris lors d'une course à Vallée Jonction. Il pourra être possible d'en acheter avant une course au coût de 20 \$.
- 9.4. Les autocollants des commanditaires Nascar doivent être obligatoirement apposés sur votre véhicule pour être en mesure de participer au fond de points NASCAR. Vous devrez les installer sur les ailes avant obligatoirement. Le surplus pourra être installé sur le rocker panel ou le bas de la porte à partir de l'aile avant vers l'arrière.

10. RADIOS ET TRANSPONDEURS

- 10.1. Aucune communication radio entre les membres d'équipe et le pilote.
- 10.2. Raceceiver obligatoire (one way radio). Il est de la responsabilité du pilote de s'assurer du bon fonctionnement du raceiver. Il sera possible de faire un test lors de chaque réunion des pilotes au besoin.
- 10.3. Transpondeur obligatoire. Vous pouvez vous procurer votre propre transpondeur westhold. Vous pouvez également le louer pour la saison ou à la course au coût de 35\$/course récupérable le matin des programmes au guichet d'entrée.**

Emplacement du transpondeur

FACON DE MESURER:

**DU DÉBUT DU BUMPER EXTÉRIEUR
AVANT À 104 POUCHES POUR TOUTES
LES VOITURES NASCAR SPORT COMPACT AMATEUR**

